



NOTE DE TRAVAIL

DOUZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal, 19 – 30 novembre 2012

Point 6 : Direction future

6.1 : Plans et méthodologies de mise en œuvre

**CADRE DE PERFORMANCE RÉGIONAL —
MÉTHODES ET OUTILS DE PLANIFICATION**

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le processus régional de planification et de mise en œuvre est facilité par les plans de navigation aérienne (ANP) régionaux élaborés et tenus à jour par les groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG). La présente note de travail énonce les principes de planification stratégique et les prochaines étapes à suivre pour aligner les plans régionaux sur le plan mondial de navigation aérienne, y compris les mises à niveau par blocs du système de l'aviation et les feuilles de route technologiques correspondantes. Elle traite aussi d'une version web pour les ANP régionaux, appelée eANP (ANP électronique), qui permettra à toutes les parties prenantes de tenir à jour en temps réel, de modifier en ligne et de visualiser facilement les ANP qui les intéressent.

Suite à donner : La Conférence est invitée à convenir de la recommandation figurant au § 5.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique Sécurité. Elle renforce le cadre de politique des activités de l'OACI dans le domaine de la navigation aérienne et simplifie le processus de compte rendu.
<i>Incidences financières :</i>	Les activités visées par la présente note devraient avoir une incidence minimale pour les États au chapitre des coûts de mise en œuvre ; elles apporteront de plus en plus d'avantages non négligeables sur les plans opérationnel et économique pour l'ensemble du système aéronautique.
<i>Références :</i>	Doc 7474, <i>Plan de navigation aérienne — Région Afrique-océan Indien</i> Doc 7754, <i>Plan de navigation aérienne — Région Europe</i> Doc 7910, <i>Indicateurs d'emplacement</i> Doc 8733, <i>Plan de navigation aérienne — Régions Caraïbes et Amérique du Sud</i> Doc 9634, <i>Plan de navigation aérienne — Région Atlantique Nord</i> Doc 9635, <i>Document de mise en œuvre des installations et services (FASID) — Région Atlantique Nord</i> Doc 9673, <i>Plan de navigation aérienne — Régions Asie et Pacifique</i> Doc 9708, <i>Plan de navigation aérienne — Région Moyen-Orient</i>

1. INTRODUCTION

1.1 Les plans de navigation aérienne (ANP) régionaux donnent le détail des installations, services et procédures nécessaires à la navigation aérienne internationale dans les différentes régions géographiques auxquelles ils s'appliquent. Le cadre de performance régional et l'alignement des régions d'application des ANP et des Procédures complémentaires régionales (SUPP) sont examinés dans la note AN-Conf/12-WP/24. Les ANP régionaux sont élaborés et tenus à jour par les six groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) de l'OACI en coordination avec les États et avec l'appui des bureaux régionaux de l'Organisation et de la Direction de la navigation aérienne. Les six PIRG sont les suivants : Groupe régional Asie/Pacifique de planification et de mise en œuvre de la navigation aérienne (APANPIRG), Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG), Groupe européen de planification de la navigation aérienne (GEPNA), Groupe régional Caraïbes/Amérique du Sud de planification et de mise en œuvre (GREPECAS), Groupe régional Moyen-Orient de planification et de mise en œuvre de la navigation aérienne (MIDANPIRG) et Groupe de planification coordonnée Atlantique Nord (NAT SPG). Les plans relevant de chaque PIRG sont énumérés dans le résumé analytique de la présente note.

2. MÉTHODES DE PLANIFICATION

2.1 Guidé par le Plan mondial de navigation aérienne (GANP), le processus régional de planification commence par la détermination des zones ATM homogènes, des grands courants de trafic et des aéroports internationaux. Une analyse des données obtenues devrait mettre en évidence des possibilités d'amélioration des performances. Par la suite, on évalue les modules ASBU (mise à niveau par blocs du système de l'aviation) afin de déterminer celui qui est le mieux à même d'apporter les améliorations opérationnelles requises. Selon la complexité du module, des étapes de planification supplémentaires seront peut-être nécessaires, y compris un financement régional (s'il y a lieu), de même qu'une formation régionale et des groupes de travail spécialisés. En dernier, on établit des plans régionaux d'exécution en vue de la mise en œuvre des modules, en faisant appel aux feuilles de route technologiques pour déterminer les moyens technologiques d'appui nécessaires. Il s'agit d'un processus de planification itératif dont certaines étapes pourraient avoir à être répétées jusqu'à ce qu'un plan définitif soit en place. Une telle planification nécessite une interaction entre les organismes de réglementation, les usagers du système aéronautique, les prestataires de services de navigation aérienne (ANSP) et les exploitants d'aéroport, ce qui permettrait d'assurer l'engagement de tous les États et des partenaires ANS envers sa réalisation.

2.2 Les outils de planification décrits ci-après aideront les planificateurs à exécuter les diverses étapes exposées plus haut.

2.3 Le succès de la mise en œuvre des modules dépendra d'une compréhension commune de l'ensemble des parties prenantes. L'OACI a donc déployé des efforts considérables pour faire connaître le concept ASBU aux États, organismes de réglementation, prestataires de services, compagnies aériennes et organisations internationales ; l'initiative était double. L'OACI a tenu des séances d'information de haut niveau dans chaque région, en marge d'une réunion ou symposium de haut niveau, de même qu'un atelier détaillé de cinq jours sur la mise en œuvre des ASBU, avec exercices pratiques, au bénéfice des États.

2.4 Pour maintenir l'attention sur le processus continu d'alignement des plans régionaux sur le GANP, il est suggéré à la Conférence de convenir des prochaines étapes ci-après :

- a) les États et les PIRG se concentrent sur la mise en œuvre initiale des modules ASBU du bloc 0 ;

b) les PIRG mettent la dernière main à leurs plans régionaux alignés d'ici mai 2014.

2.5 Ensemble, les plans régionaux serviront de base au premier rapport mondial sur la navigation aérienne, qu'il est prévu de publier en décembre 2014.

3. **OUTILS ÉLECTRONIQUES POUR APPUYER LE PROCESSUS DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE AUX NIVEAUX MONDIAL ET RÉGIONAL**

3.1 L'environnement de planification moderne en général, et la capacité d'aligner le GANP et les plans régionaux en particulier, nécessitent une version d'ANP en ligne basée sur données qui permet de faire en sorte que toutes les parties prenantes aient accès aux mêmes renseignements à jour. À cette fin, l'OACI a mis en œuvre les outils de planification et communication en matière de navigation aérienne qui sont décrits ci-dessous.

3.2 **Plans régionaux de navigation aérienne – version papier actuelle**

3.2.1 En février 1997, le Conseil a décidé que les ANP seraient publiés dans toutes les langues de l'OACI en deux volumes, à savoir un Volume I – ANP de base et un Volume II – Document de mise en œuvre des installations et services (FASID). Il s'agissait de simplifier le processus d'amendement pour assurer l'actualité des renseignements. Les amendements de l'ANP de base sont soumis à un processus d'approbation par l'organe directeur tandis que le FASID est mis à jour par le Secrétariat. En juillet 2011, le processus d'amendement a été automatisé de manière à réduire davantage le temps de traitement à l'OACI. Cependant, en dépit de ces améliorations, il fallait encore tenir à jour les ANP régionaux sur papier, notamment en raison de l'évolution constante de la technologie en matière de navigation aérienne. Pour relever ce défi, une version en ligne des ANP régionaux, l'eANP, a été lancée. L'OACI a mis au point cette version comme système en ligne pour la tenue à jour, le stockage et la visualisation des renseignements figurant dans les ANP régionaux.

3.3 **Plans régionaux de navigation aérienne – nouvelle version en ligne**

3.3.1 La structure et la table des matières de la version électronique des ANP sont les mêmes que celles de la version papier, mais les eANP présentent aussi de nouvelles caractéristiques, dont les suivantes :

- a) outil de planification et d'édition convivial, robuste, basé sur le web, pour les États, l'OACI et les PIRG, qui assure la centralisation et l'actualité des données ;
- b) approche immédiate et coopérative de la planification de la navigation aérienne qui permet à tous les partenaires de bénéficier des mêmes qualité et quantité de données et de diffuser de nouvelles versions ou des mises à jour (ou de s'y abonner) rapidement et facilement ;
- c) versions à jour du texte et des tableaux sur les routes ATS du Volume I — ANP de base ;
- d) tableaux CNS, AIM, AOP et MET, dans le Volume II — FASID, faciles à utiliser. Ces tableaux ont été normalisés et harmonisés pour toutes les régions et alignés sur la méthodologie ASBU.

3.3.2 Pour simplifier l'introduction des plans électroniques, toutes les procédures applicables aux actuels ANP sur papier sont maintenues pour les eANP. Cependant, afin d'utiliser pleinement le système en ligne, l'OACI continuera de simplifier les modalités de travail liées au processus d'amendement et au contenu des eANP pour renforcer l'efficacité, l'exactitude et l'accessibilité des textes et données qui y figurent.

4. INTÉGRATION DE L'ENSEMBLE DES OUTILS DE PLANIFICATION DE LA NAVIGATION AÉRIENNE EN UNE SEULE INTERFACE UTILISATEUR

4.1 En plus de l'ANP sous forme électronique, l'OACI travaille sur une gamme étendue d'outils de sécurité et de navigation aérienne en ayant à l'esprit les planificateurs de la navigation aérienne au niveau régional, notamment :

- a) une galerie de plus en plus grande de cartes interactives donnant une vue d'ensemble de haut niveau de l'état de mise en œuvre des priorités mondiales et régionales (voir l'appendice sur l'état de mise en œuvre du nouveau plan de vol au moment de la rédaction). Cet outil rendra désuète une bonne partie de l'actuel processus de compte rendu sur papier étant donné que les décideurs auront accès à des renseignements en temps réel sur une base continue ;
- b) un outil en ligne pour la gestion des indicateurs d'emplacement et d'autres données relatives à la navigation aérienne ne figurant pas dans les ANP, qui permettra aux planificateurs de la navigation aérienne de demander de nouveaux indicateurs ou des modifications d'indicateurs existants.

4.2 Ces outils de l'OACI sont en démonstration dans le cadre de l'exposition qui se déroule en parallèle avec la présente conférence. Des aides didactiques simples d'une page sont disponibles en ligne et seront distribuées pendant la Conférence. Les outils seront en place dans chaque bureau régional et les experts régionaux seront formés d'ici décembre 2012.

5. CONCLUSION

5.1 La Conférence est invitée à noter le cadre de performance régional pour la mise en œuvre de l'infrastructure de navigation aérienne et à convenir de la recommandation suivante :

Recommandation 6/x – Cadre de performance régional – Méthodes et outils de planification

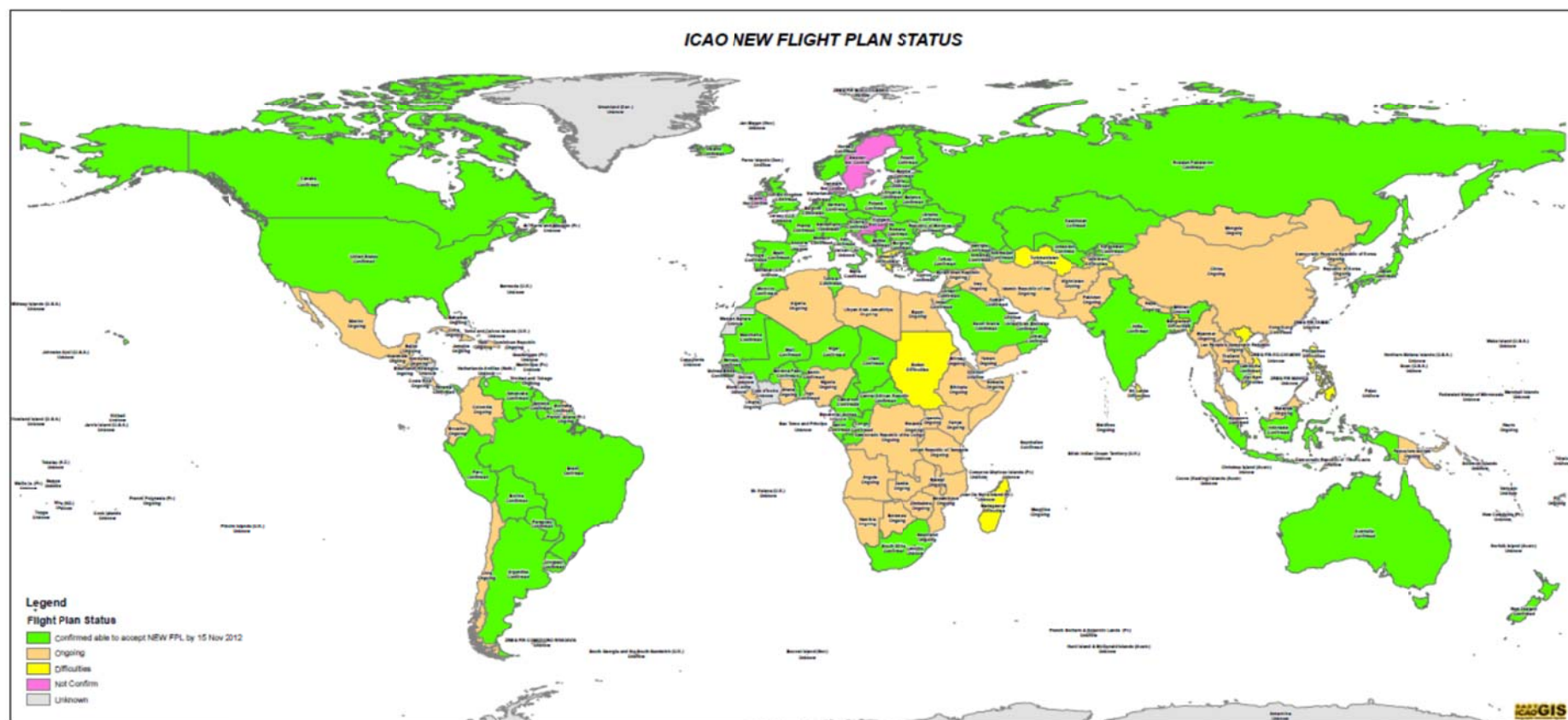
La Conférence recommande que :

- a) les groupes régionaux de planification et de mise en œuvre développent et tiennent à jour les plans régionaux en fonction du Plan mondial de navigation aérienne ;
- b) les groupes régionaux de planification et de mise en œuvre achèvent d'ici mai 2012 l'alignement des plans régionaux de navigation aérienne sur la quatrième édition du *Plan mondial de navigation aérienne* ;

- c) compte tenu des besoins opérationnels, les États et les groupes régionaux de planification et de mise en œuvre exécutent les modules ASBU du bloc 0, étant entendu que ces modules sont prêts à l'être ;
- d) les États et les groupes régionaux de planification et de mise en œuvre utilisent les plans de navigation aérienne électroniques (eANP) comme outil principal pour aider à la réalisation du cadre de planification régional convenu pour les services et installations de navigation aérienne ;
- e) l'OACI examine le processus d'amendement actuel des plans de navigation aérienne et recommande au Conseil des améliorations pour accroître l'efficacité de l'approbation et de la tenue à jour des données des ANP régionaux.

APPENDICE

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU PLAN DE VOL (AU 27/2/2012)



— FIN —